



« CONCEPT »

HOME & CENTRE DE JOUR AVEC OCCUPATION INTEGREE.

Au Homato, chaque collaborateur/trice s'engage à respecter les valeurs et principes qui sous-tendent le mandat institutionnel. Les documents de référence sont la « **Politique générale de la Fondation les Buissonnets** » et la « **Charte du Homato Les Buissonnets** »

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre.
Mais, de collaborer, elle devient temple. »

Antoine de St Exupéry

Trouver un équilibre entre la richesse de chaque individu et l'ensemble de ces personnes formant un groupe ayant un but commun, est la mission centrale de l'institution.

Chaque équipe travaille à l'ouverture aux autres groupes afin de participer à une construction de projets institutionnels, à une aventure sociale au sein du Homato.

Chacun de nous contribue à la mise en application de cette valeur commune, « la collaboration », éclairant ainsi l'action pour lui donner un sens.

HOMATO LES BUISSONNETS

Le Homato est l'institution de la Fondation les Buissonnets qui accueille des personnes adultes en situation de déficience intellectuelle sévère et/ou de polyhandicap.

Home, Centre de jour et Passerelle

- **Le home** est un lieu de vie composé de cinq appartements permettant d'accueillir 39 personnes durant les 365 jours de l'année.
- **Le centre de jour** est une structure d'accompagnement journalier qui accueille 18 personnes durant les 5 jours de la semaine.
- **La structure Passerelle**, projet en suspens actuellement, permet aux résidents du centre de jour de découvrir la réalité d'un lieu de vie. Elle permet également de répondre aux besoins des familles.

Le résident est autant que possible, acteur de son projet de vie et est mis au centre des préoccupations des collaborateurs et de l'organisation institutionnelle.

Ces différentes structures offrent à chaque résident un accompagnement individualisé qui se traduit par la mise en place d'un projet de vie. Il tient compte des besoins propres des résidents, en prenant en considération l'individualité, l'unicité, l'histoire et l'environnement socio-culturel.

La priorité est donnée aux soutiens définis comme stratégies permettant d'offrir une approche de la vie communautaire dans un climat familial et un accompagnement physique et affectif.

Le projet de vie, dans sa globalité, donne la priorité aux ressources propres de la personne avant toute intervention pédagogique. Il propose des activités et des actions significatives, permettant l'expression, l'acquisition et le maintien des compétences de maîtrise de l'environnement et du quotidien.

Cet accompagnement est formalisé dans un contrat de séjour entre le résident, son représentant légal et la direction.

PRESTATIONS

L'équipe des intervenants accompagne la personne dans tous les moments de la vie, en tenant compte de ses compétences et de ses besoins, afin de lui fournir une multitude de possibilités d'être reconnu et d'exister socialement.

Lieu de vie & accueil de jour

L'accompagnement dans ces deux structures doit garantir un environnement riche et varié favorisant :

- Les occasions de satisfaire les besoins de la personne (intérêt, goût...),
- Le bien-être au niveau physique, psychique, spirituel et matériel,
- Le développement d'apprentissages et de découvertes.

Ces structures sont conçues comme des endroits spécifiques dans lesquels la personne vit, se socialise, travaille et interagit.

Le projet de vie comprend une évaluation régulière des forces et besoins des personnes, qui donnera lieu à un plan de soutien adapté.

Les projets prioritaires qui en découlent touchent les domaines ; sensoriel, social, moteur, manuel, cognitif et créatif. L'équipe éducative conçoit un programme d'accompagnement qui tient compte des projets individualisés et de la vie du groupe avec ses réalités quotidiennes. Il se concrétise dans diverses projets/activités tels que soins, ménage, cuisine, activités extérieures, thérapies diverses, ateliers de développement, vacances et loisirs,...

Par des temps d'animation dans les groupes et les célébrations dans l'institution, le Centre Œcuménique de Pastorale Spécialisée (COEPS) amène la dimension spirituelle dans la vie de chacun.

Vie institutionnelle

La vie institutionnelle se traduit par une connaissance et une reconnaissance de l'autre afin de participer à une construction de projets communs et une aventure sociale au sein du Homato.

Cela se concrétise par des animations riches et variées comme : fêtes diverses, anniversaires, disco, expositions, repas entre plusieurs groupes, jeux et activités sportives, apéros, pique-niques.

Des semaines de vacances sont organisées par groupe et/ou entre les groupes, en Suisse ou à l'étranger.

Le pilier de cette philosophie est le concept « **Bubbles** » (*bulle ou espace temps d'une durée d'une heure, un jour à deux ans*) qui a pour finalité de proposer des activités au niveau institutionnel, permettant à chaque résident de s'épanouir et d'enrichir sa vie de nouvelles expériences.

Les éléments clés de cette organisation sont :

- Un thème choisi pour deux ans, permettant un fil rouge, sur la base duquel se construisent des activités communes diverses, qu'elles soient pour une année, deux mois ou une journée.
- Des projets/activités plus importants, animés par des intervenant(e)s extérieur(e)s (artistes, créateurs, animateurs), avec événement en finalité.
- Des projets/activités animés par des collaborateurs/trices du Homato.
- Des projets/activités réalisés entre éducateurs et résidents de différents groupes.
- Des projets/activités adaptées à la diversité des résidents accueillis

Familles & répondants légaux

Une valeur fondamentale de l'institution est une collaboration active avec les familles et répondants légaux, basée sur l'écoute, la confiance, le respect, l'ouverture et sur la recherche en commun de solutions aux besoins existants.

Le Homato est le lieu de vie des résidents du home. Ils ont en tout temps l'opportunité de séjourner ou de rendre visite régulièrement à leur famille, selon entente et planification entre l'institution et les parents.

Dans cet esprit d'ouverture, l'institution accorde une grande importance aux contacts directs des familles et répondants légaux dans le lieu de vie (fêtes, anniversaires, visites spontanées...).

Les parents/répondants légaux participent au bilan annuel du résident.

L'environnement familial fait partie intégrante de la vie et de l'accompagnement du résident au Homato.

Organisation pédagogique et administrative

Equipes éducatives

Afin de répondre adéquatement aux besoins des résidents, l'équipe éducative met en place une organisation pédagogique et administrative comprenant, l'élaboration et le suivi des projets de vie, le suivi médical, la gestion du lieu de vie, le contact avec les familles et intervenants extérieurs, la planification de l'horaire de travail,...

Le colloque hebdomadaire est le principal outil permettant l'organisation et la gestion de l'ensemble de ces tâches.

Institution

Le Homato propose aux équipes éducatives, un certain nombre d'outils professionnels, dans les domaines suivants :

Soutien

Supervision de groupe, personnelle et liée à des situations spécifiques.

Formation et perfectionnement

En cours d'emploi, CAS, Humanitude (*philosophie de soins*), perfectionnement interne selon thématiques et besoins du moment.

Organisation générale

Bilan professionnel, bilan d'équipe, bilan annuel du résident, colloque institutionnel sur un thème défini, groupes de travail et d'Intervision.

Démarche Qualité

Audit externe de certification, audit interne, groupe de travail.

Pour permettre la collaboration, la coordination l'information, l'évaluation, la réflexion, l'amélioration et l'articulation de tous les éléments de l'organisation institutionnelle, un espace hebdomadaire, nommé « **Briefing** », est le cœur et le moteur du Homato.

Le Briefing, comme « **usine à penser** » permet :

- de travailler des **thèmes** importants liés à l'évolution de l'institution et de prendre les décisions y relatives,
- de faire circuler les **informations** de la Fondation, de l'institution et des groupes, et de faire vivre le concept « Bubbles »,
- de déposer des **questions, des insatisfactions**, les expériences pratiques et de proposer des **améliorations** afin d'agir au plus vite pour maintenir une ambiance et un travail de qualité.

EQUIPES DE SOUTIEN

Les résidents sont accompagnés et soutenus par des équipes éducatives formées dans les Hautes Ecoles Spécialisées, les Universités, les Ecoles Supérieures et les Centres de Formation Professionnelle.

Pour le suivi et le soutien médical des résidents et des équipes éducatives, l'institution collabore avec un médecin et une infirmière indépendants, qui interviennent régulièrement et sur demandes.

Pour des interventions et des besoins ciblés, l'institution fait appel à un réseau de spécialistes extérieurs.

Le Homato est également une entreprise formatrice, dans le sens où il accueille des stagiaires issus de différents sites de formation (HES, ES, collège, etc) mais également des éducateurs en cours d'emploi (ES ou HES). Ces étudiants sont encadrés de praticien-formateurs.

ADMISSION

Critères

Le HOMATO s'adresse à des personnes adultes en situation de déficience intellectuelle sévère ou polyhandicap:

- *D'avoir effectué la scolarité au Home-Ecole Romand ou au Schulheim de la Fondation les Buissonnets.
- *D'être domicilié en priorité en Sarine, Singine ou Lac (de langue française ou allemande).
**Des exceptions à ces critères peuvent être étudiées et acceptées*
- D'avoir 18 ans révolus et moins de 64/65 ans.
- D'avoir conclu un contrat de séjour entre le résident, sa famille et/ou son représentant légal et la direction.

Le HOMATO ne peut prendre en charge des personnes ayant :

- Des troubles psychopathologiques exigeant un traitement psychiatrique permanent et/ou impliquant un comportement qui représente un danger pour le résident lui-même et pour son entourage.
- Des troubles et/ou maladies nécessitant la présence permanente d'un personnel soignant ou d'un dispositif médical de soins.
-

Procédures

Lors d'une demande d'admission, la procédure suivante est suivie :

- Une place est vacante au Home ou au Centre de jour.
- Réception de la demande et organisation d'une première rencontre.
- Entretien avec le résident, la famille, répondant légal, services sociaux et la direction.
- Si intérêt, organisation d'un stage en collaboration avec l'institution concernée.
- Bilan de stage avec toutes les personnes concernées pour décision.
- Si positif, mise en place du processus d'accueil, en collaboration avec les personnes concernées.
- Pour traiter une demande d'admission afin d'accueillir une personne d'un autre canton, une garantie financière doit être assurée.

Demande de sortie

Une sortie est possible en tout temps mais doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la direction, dans un délai raisonnable.

Lorsque qu'on constate, après une évaluation des besoins de la personne, que l'institution ne peut plus lui garantir les prestations adéquates, une démarche avec les parents et représentants légaux est mise en place pour chercher une structure adaptée.